

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 44 (1936)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Pasteur et courtier archéologique  
**Autor:** Perrochon, Henri  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-34320>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Pasteur et courtier archéologique.

---

Généralement, on accorde aujourd'hui une importance justifiée aux vestiges du passé et l'on en prend soin. Il n'en fut pas toujours de même. De nombreux documents et monuments précieux ont disparu, sans que personne ne se préoccupât de leur sort, ni de leur valeur. D'autres ont été vendus à vil prix et ont pris pour toujours le chemin de l'étranger.

Si certains alliaient le goût de l'archéologie et celui du commerce, d'autres par simple désir d'être agréable et générosité facile, distribuèrent à leurs amis et connaissances des biens dont ils auraient dû être les gardiens jaloux. Ainsi un brave ministre, Daniel-Abraham Chuard (1764-1827), qui fut pasteur à Leysin, à Roche et à Aigle. En son jeune temps, il résidait à Avenches, sa ville d'origine ; il s'intéressait aux découvertes auxquelles dans l'ancienne capitale de l'Helvétie romaine on se livrait alors. Et il offrait aux amateurs les pièces qui pouvaient les intéresser.

En automne 1788, Chuard écrivait à Deyverdun : « Voici la saison la plus favorable pour enlever quelques mosaïques. M. le baillif est parti ; son successeur n'arrive que dans trois semaines. J'ai à moi une mosaïque de toute beauté ; mon oncle me l'a donnée. Il y a une dizaine de morceaux parfaitement conservés. Souhaitez-vous, mon cher Monsieur, que je me mette en œuvres... J'ai encore d'autres petits morceaux qui pourront vous faire plaisir ;

outré la belle colonne qui est encore sur pied et que je ferai envoyer dans ce moment, si vous le désirez. »

Cette « belle colonne » avait fait l'objet d'une lettre antérieure. Elle était en marbre et découverte depuis quatre-vingts ans. Le jeune ministre, qui avait des prix raisonnables, la vendait onze francs : dont huit pour le propriétaire et trois pour le charpentier « qui en remettra une en chêne ». Chuard, trop honnête courtier, ne prélevait donc aucun petit bénéfice sur ses archéologiques ventes.

Quant à la mosaïque, il la livrait en bloc ou en détails, et Deyverdun pouvait choisir les divers dessins : un jeu de cartes, une pie, un merle, un dauphin. « Je n'attends que votre choix pour en faire lever une pièce ou deux. »

Mais dans les deux lettres, le refrain revient le même : « Souhaitez-vous que je vous achète des piédestaux, des morceaux de marbre... On a découvert un théâtre et autre chose. »

Désir de rendre service, joie de prodiguer des richesses, qui ne lui coûtent rien, attire aussi du fruit défendu et avec le moins de risques possibles de se faire prendre : « M. le baillif est parti... ». Il y a de tout cela chez ce théologien, frais émoulu de l'Académie. Mais le résultat de ses démarches reste inconnu. Deyverdun acheta-t-il la colonne, ou un fragment de la mosaïque ? Je l'ignore. En lui écrivant, Chuard pensait d'ailleurs moins au propriétaire de la Grotte, qu'à Gibbon, l'ami de celui-ci, dont le goût pour l'antiquité romaine et tout ce qui s'y rapportait, lui était connu ; et il ne manquait pas de clore ses prospectus d'un genre spécial par un aimable post-scriptum : « mes respects à M. Gibbon ».

Henri PERROCHON.